

PEINTURE AERO	Manuel des procédures	Indice : 1 Mise à jour le : 10/02/2020
----------------------	------------------------------	---

<p>Procédure 800</p> <p>Contrôle des pièces peintes</p>
--

Rédacteur / vérificateur	Approbateur
<u>Fonction</u> : Responsable Technique <u>Nom</u> : M. SERRA Lionel <u>Visa</u> :	<u>Fonction</u> : Responsable Qualité <u>Nom</u> : Eric Jacquet <u>Visa</u> :

PEINTURE AERO	Manuel des procédures	Indice : 1 Mise à jour le : 10/02/2020
----------------------	------------------------------	---

SOMMAIRE

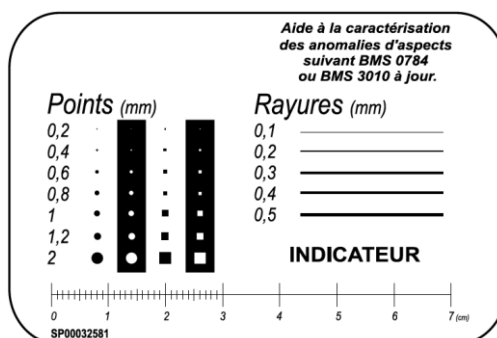
1. CONTEXTE :.....	3
2. OUTIL DE CONTROLE :	3
3. CONTROLE D'ASPECT :	3
4. TABLEAU DES CRITERES D'ACCEPTATION.....	4
5. EPAISSEUR.....	4
6. COULEUR ET BRILLANCE	4

1. Contexte :

En l'absence de spécification fournie par le client, Peinture Aero a défini des critères de qualités et outils des contrôles pour le contrôle des pièces peintes.
Cette spécification est consultable sur le site internet ou sur demande.

2. Outil de contrôle :

L'INDICATEUR ci-dessous pourra servir d'aide à la prise de décision pour l'acceptation ou le refus d'une pièce selon le type de défaut présent.



3. Contrôle d'aspect :

Conditions spécifiques de contrôle :

- Distance œil/pièce : 50 cm ou 20 cm en fonction la Finition
- Face par face sur le matériel considéré
- Surface cylindrique = une face cylindrique + 2 extrémités
- Contrôle à l'œil nu (vision normale ou corrigée) sous lumière du jour ou avec un éclairage

PEINTURE AERO	Manuel des procédures	Indice : 1 Mise à jour le : 10/02/2020
----------------------	------------------------------	---

4. Tableau des critères d'acceptation

Types de défaut	Limite d'acceptabilité Par dm ²	Critères de refus
Peau d'orange	Acceptable si homogène	
grains	3 grains ou impuretés ≤ 1 mm ² enrobés par la peinture. Micro-grains (∅ ≤ 0,5 mm) dispersés	Les grains > 1 mm ² Les amas de micro-grains
Piqûres, cratères	10 piqûres (trous d'épingle) limitées à l'épaisseur de la couche de finition	Les cratères > 1 mm ²
Refus (yeux de poisson)		Les refus visibles dans les conditions définies
Refus (yeux de poisson)		Les traces de peinture sur zone réservée visibles dans les conditions définies
Positionnement épargne	Tolérance de +-1 mm	Epargne décalé > 1 mm
Aspect epargne	Débordement de l'épargne ou du feuil de peinture toléré sur 1 mm.	
Epaisseur	Une tolérance de 20 % sur le mini et 50 % sur le maxi est admise pour les pièces aux profils compliqués. Des surépaisseurs au-delà de 50% peuvent être admises sur le maxi, tant que cela reste sans conséquence sur l'adhérence du système. Exemple 90 -135 soit 75 -202.5µm	

5. Epaisseur

Les épaisseurs sur éprouvette doivent être conformes à l'exigence exprimée sur les gammes de fabrication (information tirée des documentations techniques)

Une tolérance de 20 % sur le mini et 50 % sur le maxi est admise pour les pièces aux profils compliqués. Des surépaisseurs au-delà de 50% peuvent être admises sur le maxi, tant que cela reste sans conséquence sur l'adhérence du système (vérification à faire).

Exemple épaisseurs initiale 90-135 donne 75 – 202 µm

6. Couleur et brillance

En l'absence d'exigences particulières ces deux valeurs paramètres devront être conformes aux exigences exprimées dans la NORMDEF 0001 (couleurs de la défense nationale).